

REUNION DE RENTREE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DATE : Mercredi 08 septembre 2010

LIEU : Lycée Sainte Marie COCODY

HEURE : 14 H00

DISCOURS DE MONSIEUR GILBERT BLEU-LAINE, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

- ☐-Monsieur le Maire de la Commune de Cocody ;
- ☐-Madame le Directeur de Cabinet ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Membres du Cabinet ;
- ☐-Monsieur l'Inspecteur Général Coordonnateur Général ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux, et les Chefs de Services Rattachés ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et Départementaux de l'Education Nationale ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Chefs d'Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement secondaire ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Chefs de Circonscription de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement ;
- ☐-Messieurs les Directeurs des Centres d'information et d'orientation ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Fondateurs d'Etablissements Privés Confessionnels et Laïcs ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Représentants des syndicats, Amicales et Associations ;
- ☐-Chers partenaires du système Educatif ;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de Service;
- ☐-Mesdames et Messieurs les Représentants des différents organes de la presse nationale ;
- ☐-Chers parents d'élèves ;
- ☐-Chers élèves,
- ☐-Mesdames et Messieurs,

Nous voici à nouveau réunis pour sacrifier à notre rituel de prise de nouvelles marques. Un rituel qui, tous les ans, ouvre pour chacune et pour chacun, une autre page à écrire et à signer de sa partition dans son rapport avec l'histoire de l'école de notre pays.

A l'occasion de cette rentrée solennelle **2010/2011**, il me plaît de vous exprimer à toutes et à tous ma joie de vous retrouver cet après-midi pour qu'ensemble nous partagions nos espérances mais aussi nos préoccupations face aux défis de cette nouvelle année scolaire qui commence le 13 septembre 2010.

Il s'agit pour nous, d'évoquer un sujet précieux pour tous : l'éducation de nos enfants, avenir de notre pays, la Côte d'Ivoire.

L'importance et la délicatesse de ce sujet exige de nous la recherche de stratégies particulières pour l'atteinte de résultats satisfaisants.

C'est pourquoi, il me paraît impérieux avant l'amorce de cette nouvelle année scolaire, de nous donner les moyens d'échanger, nous, principaux acteurs du système éducatif, pour non seulement faire le bilan de l'année écoulée, reconnaître et assumer notre part de responsabilités dans les échecs constatés mais surtout, prendre l'engagement de mieux faire ce que nous avons à faire, dans l'intérêt de l'Ecole ivoirienne.

A ce stade de mon propos, je voudrais, vous prier mesdames et messieurs, de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence en la mémoire de ceux de nos collaborateurs et de nos élèves qui ont été cruellement arrachés à notre affection au cours notre marche commune.

Je vous remercie.

Bilan de l'année scolaire 2009-2010

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs,

Avant de partager avec vous les perspectives qui s'annoncent pour l'année scolaire qui débute, permettez-moi, de jeter un regard rétrospectif et critique sur l'année scolaire écoulée.

Je vous invite de ce fait à relever tout d'abord quelques points de satisfaction.

Le premier et non des moindres, c'est que malgré tout, **nous avons pu clôturer l'année scolaire** en ayant organisé dans les délais tous les examens à grand tirage.

Cela, en cette période de grandes difficultés financières et de forts remous sociaux, est à apprécier à sa juste valeur.

Je m'en félicite et salue la mobilisation et l'engagement de tous pour une fin d'année apaisée.

Mesdames et Messieurs,

Les résultats dans leur globalité, sont certes encore faibles ; toutefois nous avons, dans une certaine mesure, réussi à les améliorer :

TYPE	ANNEE 2008/2009	ANNEE 2009/2010
Baccalauréat	20,12%	24%
BEPC	23,38%	31%
CEPE	74,51%	69%

Bien qu'en légère baisse par rapport à l'année dernière, les résultats au **CEPE** nous réconfortent. En effet, le taux de réussite à cet examen est nettement meilleur à ceux enregistrés au secondaire.

A tous les élèves qui ont brillamment réussi leur examen scolaire, je voudrais adresser nos vives félicitations et leur demander de persévérer dans l'effort, seul gage du succès.

Aux parents qui ont toujours été à nos côtés pour mener à terme cette année scolaire et qui ont su encadrer nos enfants, je voudrais dire un grand merci.

Aux collaborateurs, je voudrais au nom de la Nation toute entière, adresser mes remerciements pour les multiples sacrifices consentis dans l'exercice de leurs fonction respectives.

Je félicite particulièrement les chefs d'établissements qui ont su au cours de cette année scolaire donner un contenu éloquent au concept de l'excellence que nous n'avons cessé de prôner en parvenant à des résultats dignes de nos attentes ;

Il s'agit, en plus des chefs des établissements d'excellence, de tous ceux qui ont réalisé un taux de réussite supérieur ou égal à 50% aux examens du BEPC et du Baccalauréat avec une mention spéciale aux proviseurs des Lycées Municipal d'Adiaké et Moderne d'Alépé qui se sont particulièrement distingués aux deux examens.

J'associe à ces félicitations, tous les Chefs de circonscription qui ont produit des scores supérieurs ou égaux à 80%.

Si ces collaborateurs ont intégré à leur gestion tout le sens de notre vision et de notre combat à la tête de ce Département, force est de constater que d'autres, les plus nombreux hélas ! demeurent dans une indolence notoire.

A ces derniers, je tiens à dire ma préoccupation et à rappeler que seul le mérite permanent et personnel justifie le statut de chef d'établissement. Vivement que chacun mette un point d'honneur à mobiliser à bon escient, les ressources humaines, financières, matérielles, temporelles, environnementales et techniques mises à sa disposition en faveur de l'école.

Par ailleurs, tous les chefs d'établissements des DREN d'Abidjan, de Dabou, de Divo d'Aboisso, d'Adzopé et d'Agboville, ayant fait moins de 20% au BAC ou au BEPC sont convoqués à mon Cabinet pour une rencontre le jeudi 09 septembre à 10 heures.

Le même jour, à 11 heures à mon Cabinet, ce sera le tour des IEP des DREN ci-dessus citées ayant fait moins de 30% au CEPE et à l'entrée en 6^{ème} de s'expliquer. (si le jeudi est jour férié, alors ces rencontres auront lieu le vendredi aux mêmes heures).

Mesdames et Messieurs,

Cette année encore, la **lutte contre la fraude aux examens** a été menée avec détermination. C'est le lieu pour moi de témoigner la reconnaissance de la nation à tous ceux qui comprennent la noblesse de ce combat et qui le mènent avec abnégation.

Je ne cesse de répéter que c'est seulement à ce prix que nous pourrons rendre à nos diplômés, et partant, à notre système éducatif, la crédibilité et le respect auxquels ils ont droit.

Dans le souci de la recherche constante de l'amélioration du rendement de notre système éducatif, l'année scolaire 2009/2010 a connu l'ouverture de chantiers importants :

La lettre de mission et les matrices d'action

A travers la lettre de mission que j'ai adressée aux Directeurs Régionaux et Départementaux, des matrices d'action ont été conçues et exécutées. Nous notons avec satisfaction :

- L'engagement des Directeurs régionaux et départementaux à travers des visites de terrain, la moralisation des examens, des actions de sensibilisation en direction des acteurs du système éducatif;
- L'impact positif de l'exécution des matrices sur les performances du système avec les actions ci-après :
 - l'organisation systématique des examens blancs dans toutes les DREN et DDEN ;
 - l'émulation entre les Etablissements et entre les Conseils d'Enseignement ;

- une meilleure supervision de l'exécution des programmes par les Chefs d'antennes et toutes les structures concernées;

Je voudrais aussi saluer et encourager les efforts de collaboration avec les collectivités locales initiés dans certaines DREN et DDEN. J'exhorte ceux qui sont encore hésitants à s'engager dans cette voie.

Ce sont nos efforts, associés à ceux des autres, qui peuvent nous faire avancer de façon notable et efficiente.

En vue d'une anticipation pour la maîtrise et le règlement de tout type de conflits dans notre système, le Conseil Consultatif de l'Education Nationale a été redynamisé avec la mise en place effective des CCEN locaux dont l'officialisation sera consacrée dès cette rentrée.

Le traitement des statistiques scolaires

Nous enregistrons avec le Système de Production Annuelle des Statistiques Scolaires (SPASS) la reprise de la publication des statistiques scolaires. Celles de 2008/2009 sont disponibles et très prochainement celles de 2009/2010 le seront.

La codification des postes de travail

Au niveau des ressources humaines, face à la situation préoccupante caractérisée par la non maîtrise des effectifs et la mauvaise répartition des personnels sur le territoire national, j'ai instruis la Direction des Ressources Humaines à l'effet d'asseoir une stratégie de gestion et une méthode de travail basée sur l'utilisation rationnelle des agents de l'Etat mis à notre disposition.

Ainsi, il a été mis sur pied un nouvel outil de gestion des ressources humaines axé sur la codification des postes de travail.

Au titre de l'année 2009-2010, les travaux de cette opération de codification se sont intéressés principalement aux postes pédagogiques de l'enseignement primaire.

Cette année, l'opération va s'étendre aux postes pédagogiques du secondaire et aux postes administratifs.

Je félicite particulièrement les DREN qui n'ont pas attendu la DRH et qui ont procédé avec courage et responsabilité au redéploiement interne pour combler quelque peu les postes vacants et équilibrer ainsi la répartition de leurs personnels.

L'occasion est bonne pour dire encore une fois aux DREN et DDEN qu'ils ne sont pas des huissiers pour juste constater, mais qu'ils doivent prendre des responsabilités et faire des suggestions pragmatiques pour améliorer les résultats et ce, dans le respect de leurs collaborateurs.

Le recadrage de l'Approche Par les Compétences

Suite à l'évaluation interne réalisée par l'Inspection Générale qui a proposé un recadrage pour faire avancer cette nouvelle approche pédagogique, le séminaire d'Agboville du 16 au 18 août 2010 a proposé des solutions susceptibles d'aider à un recadrage efficient de l'APC.

A cet effet, un projet de plan stratégique de recadrage de la mise en œuvre de l'APC a été élaboré et sera soumis à l'appréciation d'un consultant en la personne du Professeur Philippe JONNAERT, titulaire de la Chaire UNESCO pour le Développement Curriculaire basée à l'Université du Québec à Montréal.

Son arrivée est prévue pour le début du mois d'octobre.

En attendant, des instructions vous sont données à travers les textes de rentrée qui prennent en compte les résolutions issues des travaux de l'atelier relatif à la préparation de la rentrée scolaire 2010-2011.

Mise en œuvre des solutions stratégiques du RESEN (Rapport d'Etat du Système Educatif National)

Mesdames et Messieurs,

Il importe d'indiquer que les grandes orientations stratégiques de la Lettre de politique éducative du secteur éducation/formation ont été adoptées par **le Conseil des Ministres le 3 juin 2010**.

Cette lettre annonce des réformes importantes et majeures qui, sans entacher la qualité des enseignements, répondent à la nécessaire expansion de notre système éducatif.

Je vous invite donc à vous l'approprier afin que l'engagement de tous les acteurs soit total pour une mise en œuvre réussie.

Par ailleurs, à l'occasion de cette rentrée scolaire, nous enregistrons l'arrivée d'un grand nombre d'enseignants bénévoles nouvellement recrutés par le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi, réalisant ainsi la promesse faite par le Président de la République de témoigner de la reconnaissance de l'Etat de Côte d'Ivoire à ceux qui ont soutenu l'Ecole dans les moments difficiles.

A ce stade de mon propos, en votre nom à tous, je voudrais remercier son **Excellence Monsieur le Président de la République** pour les efforts financiers consentis dans la situation de crise que nous traversons.

Au plan international,

Nous assistons au renforcement des relations avec nos partenaires techniques financiers et les partenaires au développement. Nous savons pouvoir compter sur leur soutien dans la poursuite de nos actions de restauration et de relance de l'école.

C'est le lieu de rendre hommage à cette communauté internationale qui ne cesse de nous accompagner dans les périodes difficiles que nous traversons depuis quelques années.

Les préoccupations

Au-delà de ces points de satisfaction, il nous faut cependant noter quelques insuffisances malgré les efforts accomplis ; c'est entre autres:

- un renseignement peu rigoureux d'un bon nombre de fiches de données statistiques remontant à la DIPES.
- une faible émulation dans l'organisation des concours inter écoles prenant en compte l'environnement et les performances scolaires ;
- un renforcement des capacités des enseignants en dessous de nos attentes ;
- le rétrécissement du temps scolaire lié au démarrage tardif des cours dans certains établissements.
- un environnement moral toujours malsain avec des cas grossesses, de prostitution, de consommation de drogue, et d'alcool ...
- la poursuite des cours de renforcement et de la vente de fascicules dans nos établissements scolaires ;
- la persistance de tentatives des fraudes aux examens de fin d'année avec des méthodes de plus en plus raffinées.
- La faiblesse des taux de réussite aux examens de fin d'année;
- l'immobilisme des Unités Pédagogiques et des Conseils d'Enseignement.

Ces insuffisances nous interpellent tous, quel que soit le niveau où nous nous situons dans la pyramide de notre organisation.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons faire nôtres, les principes de « la **Gestion Axée sur les Résultats** ».

Je ne cesse de le répéter, l'école doit être désormais gérée avec la même rigueur qu'une entreprise qui se veut efficace, et qui applique les principes de la bonne gestion pour que toutes les actions convergent vers les résultats attendus. J'attends donc, que vous ayez une haute vision de vos missions et de vos responsabilités.

L'essentiel de votre énergie doit être orientée dans le sens de la réalisation de meilleures performances.

Ainsi, pour cette rentrée 2010/2011, je vous invite à accorder une attention particulière aux recommandations suivantes :

Recommandations

Mesdames et Messieurs les enseignants,

Je vous exhorte :

- à améliorer la qualité de votre enseignement et à établir une adéquation entre le format des devoirs de classes et les examens de fin d'année ;
- à exécuter correctement les progressions et à achever les programmes d'enseignement aussi bien dans les classes d'examen que dans les classes intermédiaires, notamment au secondaire ;
- et encore une fois, au respect scrupuleux des instructions relatives à la vente des fascicules et aux cours de renforcement.

Mesdames et messieurs les Chefs d'établissement,

Je fais observer à toutes et à tous que la pratique des cours de renforcement est réglementée par le circulaire n° 104 du 13 janvier 2010 dont les termes sont à respecter scrupuleusement.

Je rappelle également avec insistance, que le recrutement parallèle est et demeure interdit. A cette fin, j'engage tous les acteurs du système éducatif à quelque niveau que ce soit, au respect scrupuleux de cette prescription.

A cet effet, j'instruis donc, l'Inspection Générale et la DELC, pour cette année scolaire, à mettre un accent particulier, sur le contrôle des effectifs.

Je vous demande instamment de vous approprier la redynamisation des Unités Pédagogiques et des Conseils d'Enseignement, entités essentielles d'encadrement de proximité pour l'amélioration de la qualité des enseignements.

Mesdames et Messieurs les Chefs de Circonscription de l'Enseignement Préscolaire et Primaire

Je vous demande de vous engager vous aussi dans la redynamisation de l'encadrement de proximité sur tous les plans et de veiller à l'application stricte de la décision interdisant toute levée de cotisation pour l'organisation des compositions.

Mesdames et Messieurs les Chefs des Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue

Je vous demande de vous impliquer dans la mise en œuvre des matrices d'action en faisant en sorte que vos plans d'activités prennent en compte celle de votre DREN, en privilégiant :

- la redynamisation des unités pédagogiques et des conseils d'Enseignement ;
- L'exécution correcte des progressions et l'achèvement des programmes d'enseignement ;
- L'encadrement de proximité des enseignants.

Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et Départementaux,

La lettre de mission de l'année dernière est reconduite pour cette rentrée scolaire. Il nous faut accorder un moment raisonnable aux objectifs qui vous avaient été définis pour atteindre efficacement, les résultats attendus dans le but de l'amélioration de nos pratiques et d'un meilleur rendement de notre système.

A cet effet, je vous invite dès à présent :

- à une gestion plus efficiente des ressources humaines dans vos régions.
- à la mise sur pied d'un comité local de suivi/évaluation des activités pédagogiques, administratives et financières. J'y attache du prix pour une meilleure réalisation des matrices d'action.
- à une prise en main effective de toutes les structures placées sous votre tutelle par une communication efficace ;

Par ailleurs, on n'insistera jamais assez sur la part active que vous devez jouer de concert avec vos collaborateurs dans le succès des opérations de collecte de données statistiques.

La fiabilité des données recueillies est non seulement un gage de crédibilité auprès de nos partenaires au développement mais aussi et surtout, elle est nécessaire à l'optimisation du pilotage du système.

Acteurs et partenaires du système éducatif, Engageons-nous tous, à mettre un accent particulier sur l'assainissement de l'environnement scolaire et à poursuivre la lutte contre la fraude et la tricherie, pour continuer d'assurer la crédibilité de nos examens.

Il convient de rappeler que l'Ecole demeure le levier pour façonner le citoyen d'aujourd'hui et de demain aux fins de faire de la Côte d'Ivoire une Nation prospère.

Mesdames et messieurs les responsables des différentes formations syndicales,

Je voudrais de manière solennelle saluer l'esprit de compréhension et de responsabilité qui habité la majorité d'entre vous au cours de cette année scolaire 2009-2010 et qui nous a permis de mener à bien les activités pédagogiques sans grand dommage d'effets de grèves à répétitions comme dans les années antérieures.

Je sais vos attentes nombreuses sur la revalorisation de vos conditions de travail et notamment sur le processus de la mise en application du décret portant profil de carrières des personnels du secteur éducation-formation.

Sur toutes ces questions je m'emploie à trouver comme je l'ai toujours fait des solutions idoines dans les meilleurs délais.

Dans cet esprit je vous annonce la tenue très prochaine d'un forum interne de discussion au sein de notre Département Ministériel, que j'ai baptisé **le Dialogue Social de l'Education Nationale** afin de recentrer toutes les questions majeures nécessaires à l'amélioration du système éducatif de notre pays.

Aux responsables de la FESCI : Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire,

Votre responsabilité est grande dans l'avenir du système éducatif de notre pays. Vous avez pris l'engagement de rompre avec les faits de violences.

Hélas l'année scolaire 2009-2010 a été fortement marquée par la résurgence de violences dues à la crise interne qui secoue actuellement votre organisation et qui a conduit par endroits à la mort d'élèves comme ce fut le cas à Dimbokro et à Issia.

Aujourd'hui encore des actes de violences sont exercés sur les personnels de certaines administrations de nos lycées et collèges les empêchant de mener à bien les tâches de préparation de la rentrée scolaire.

Nous condamnons fermement ces faits et vous demandons d'y mettre définitivement fin pour que la rentrée scolaire 2010-2011 se passe dans la sérénité surtout en cette période très délicate de l'histoire de notre pays.

Et comme nous vous l'avons déjà promis, nous recevrons dans les jours à venir le Bureau National de la FESCI pour essayer de trouver les solutions à vos préoccupations du moment.

Sur la nécessité de la confection de documents d'identification sécurisés des élèves et du personnel enseignant et administratif.

Mesdames et Messieurs, Chers invités, Chers collaborateurs,

Les conditions techniques sont réunies pour une rentrée scolaire effective dès ce 13 septembre 2010 pour tous les élèves, y compris ceux de sixième et de seconde, sur toute l'étendue du territoire national.

Pour la gestion pratique de cette rentrée scolaire, je vous appelle maintenant à noter les instructions spécifiques qui suivent.

Au titre des prescriptions pour la rentrée scolaire

Pour ce qui concerne les frais d'inscription ;

Je rappelle que l'inscription dans les écoles primaires publiques est gratuite. En revanche, dans les établissements secondaires les frais sont maintenus à **5000 francs**.

Aucune autre levée de cotisation ne doit entraver la bonne marche des inscriptions en cours.

Concernant les dispositions pratiques pour le démarrage effectif des cours, les chefs d'établissement sont tenus de mettre à la disposition des enseignants, les cahiers de textes, les cahiers d'appel, les cahiers de notes et les listes provisoires des élèves, avant le 13 septembre 2010.

Pour ce qui concerne les inscriptions en sixième et en seconde ;

En vue d'améliorer la qualité de nos procédures, il importe d'instaurer un nouveau point de contrôle et d'évaluation. Cette année, à l'inscription, les élèves de sixième et de seconde sont appelés à présenter les originaux des relevés de notes obtenu aux examens de fin d'année.

Pour ce qui est des attestations d'identité ;

Depuis la rentrée scolaire 2008-2009, l'attestation d'identité fait partie du dossier d'inscription des élèves des classes d'examen. Cette disposition reste toujours en vigueur.

Chers parents d'élèves,

S'agissant du respect du temps scolaire, élément important pour l'achèvement correct des programmes, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles à l'effet de rendre effective la **rentrée le 13 septembre 2010**.

La violence et l'indiscipline gagnent de plus en plus du terrain dans nos structures scolaires menaçant l'avenir de nos élèves, nos enfants à tous.

C'est pourquoi, je vous exhorte à assumer pleinement votre rôle d'éducateur pour aider l'Ecole à construire un environnement moral plus propice aux apprentissages.

Enfin chers élèves,

Voici une nouvelle année scolaire qui commence. Le développement de notre pays repose sur la qualité de votre formation. Mettez-vous donc au travail dès la rentrée. Astreignez-vous à faire des exercices et, en cas de besoin, sollicitez de l'aide.

A vos livres ! A vos cahiers! C'est une voie beaucoup plus sûre que celle, aléatoire, de la chance pour parvenir au succès dont on a dit, à juste raison, qu'il est toujours au bout de l'effort.

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs !

Pour cette année 2010/2011, au titre des perspectives

- ❖ Face à la dégradation des infrastructures scolaires, l'élaboration d'un plan de réhabilitation et d'équipement des établissements dans les DREN et DDEN s'avère nécessaire pour mieux orienter les actions de l'Etat et des partenaires au développement.
- ❖ Dans la recherche d'une optimisation du rendement du système éducatif, la formation des acteurs demeure une priorité : c'est pourquoi, dès ce début d'année scolaire 2010, des formations seront initiées avec des modules ciblés. Ce sont
 - à l'intention des Chefs d'établissements, la rédaction de **projet d'établissement**, dans la deuxième quinzaine du mois de septembre ;
 - à l'endroit des DREN et DDEN, **la Gestion Axée sur les Résultats**, en octobre ;
 - A l'endroit des Directeurs Centraux et Chefs de Services Rattachés, **la Gestion Axée sur les Résultats**, en novembre.
- ❖ L'école de demain, école de qualité que nous appelons de tous nos vœux, doit former un citoyen nouveau, consciencieux, discipliné et respectueux des valeurs fondamentales.

C'est pourquoi, dans le souci d'assainir le climat et l'environnement de notre école, cette année scolaire verra l'introduction de l'éducation aux droits de l'homme dans nos programmes.

Le cadre approprié pour le faire est l'éducation civique et morale qui va connaître une restructuration en intégrant les notions de Civisme Fiscal, de l'Education au Droit Humanitaire, de Life Skills, de l'Education à la Vie Familiale et en Matière de Population (EVF/EMP), de l'Education à la Paix et à la Tolérance(PEPT), de l'Eau.

Cette discipline (ECM) s'appellera désormais «**Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC)**».

Chers Collaborateurs,

Les enjeux qui nous attendent en cette rentrée **2010/2011**, sont des enjeux majeurs.

En conséquence, je demande la mobilisation de tous les Acteurs et Partenaires de l'Ecole afin qu'ensemble nous relevions comme nous avons toujours su le faire, le défis de la sauvegarde et du renforcement des acquis de l'Ecole, même dans un contexte électoral.

L'Ecole doit rester en dehors des champs de bataille politique ; notre devoir est de la protéger.

Bonne rentrée scolaire à toutes et à tous

Je vous remercie !